

Séance ordinaire du 29 Avril 2016

001 - Extension- Réhabilitation du Centre de Secours

Le Maire expose au conseil municipal un projet de réhabilitation et d'extension du Centre de Secours. proposé par le SDIS qui s'élève à 333 222€ TTC.

La commune de Crux la Ville serait maître d'ouvrage du projet et le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) serait assistant technique dans la maîtrise d'oeuvre .

Le plan de financement s'établit comme suit :

Coût des travaux : 277 685€ HT

D.E.T.R : 166 611€

SDIS et autres subventions : 55 537€

Autofinancement : 55 537€

Le conseil municipal décide d'inscrire ce projet au budget 2016 et donne pouvoir au maire pour le lancement du projet.

002 – DCE 2016 (Dotation Cantonale d'Equipement) Elle sera attribuée aux travaux de voirie inscrits au budget pour un montant de 50 000€.

003 – Voirie 2016

L'entreprise Merlot est retenue pour les travaux de la Place de la Résistance et de la VC 10 (entre la RD 34 et Challuée).

004- Déclassement aliénation et vente d'une chaume communale à la Goutte du Charme

Demande d'acquisition d'une chaume communale à la Goutte du Charme entre les parcelles B 211, B 264 et YA 1.

Le Conseil municipal accepte le principe de déclassement d'aliénation et de vente de cette chaume communale, sous réserve qu'ils soient précédés de l'enquête publique réglementaire.

Il fixe le prix de vente à sur la base de 76.22 € au-dessous de 50 m², au-dessus de 50 m² à 1,52 € le m², les frais de bornages, d'enquête publique et d'acte notarié sont à la charge de l'acquéreur

005- Service des Eaux - Décision modificative N°1

Virement de Crédits en raison de l'annulation d'un titre sur l'exercice antérieur :

Article D 605 : - 10.00€

Article D 673 : + 10.00€

006- Service des Eaux - Décision modificative N°2

Mouvements de Crédits pour corriger l'imputation de la dépense de la borne à incendie rue des Parrots :

Article D 218 : + 2 815.60€

Article R 2315 : + 2815.60€